

Sauvegardons les Libertés Publiques

PETITION DE SOUTIEN LAURENT BELET CONTRE LE FICHAGE GENETIQUE

Le mardi 5 juin à 13h 30 au tribunal correctionnel de Tarbes, aura lieu un rassemblement de soutien lors du procès de Laurent Belet. Il est poursuivi pour vol en réunion de drapeau tricolore et refus de prélèvement ADN. Article de Libération : <http://www.liberation.fr/actualite/societe/244646.FR.php>

Il risque 1 an de prison et 15 000 euros d'amende tout cela à cause de la **loi « sarkozy » dite sécurité intérieure** du 18 mars 2003. Dans cette loi, les infractions les plus banales (137 infractions dont arrachage d'OGM, tags, dégradations, trouble de l'ordre public...) donnent lieu à prélèvement ADN. Les seuls délits exclus sont les délits financiers et délits d'influences.

À ce jour, environ **400 000 personnes sont dans le fichier FNAEG** (fichier central des prélèvements ADN), Initialement prévu pour les délits sexuels, ce fichier a été étendu à toutes personnes soupçonnées d'un délit, l'ambition de cette loi est de fichier tous ceux qui « dérangent » : militants, syndicalistes, jeunes...

« La France aurait certainement, sous Nicolas Sarkozy, un des plus beaux réseaux de surveillance du monde. Le maillage serait très fin. Les enfants qui font l'école buissonnière seront déjà répertoriés dans les mairies (loi sur la prévention de la délinquance). On saurait enfin grâce aux fichage ethnique qui sont les noirs, les blancs, les métis, les arabes... On saurait aussi qui a été hospitalisé en psychiatrie grâce au fichier des hospitalisations d'office écarté provisoirement de la loi sur la "prévention de la délinquance" devant les protestations du monde de la psychiatrie. Les renseignements généraux pourraient continuer à surveiller les déviants politiques. Les 800.000 fiches et dossiers que reconnaît aujourd'hui détenir le directeur central de ce service, proche de Nicolas Sarkozy, devraient être rapidement dépassés. Avec comme critère de surveillance et de fichage cette notion plus qu'élastique de "trouble à l'ordre public" qui permet toutes les dérives et tous les abus récemment constatés. » Serge Portelli « Ruptures »

De plus en plus de personnes s'opposent au fichage génétique ainsi que les organisations tels le syndicat de la magistrature, l'ordre des avocats, ligue des droits de l'homme, organisations libertaires, une liste longue qui s'allonge de jour en jour. **NON A LA SOCIETE BIG BROTHER!**

D'avance merci d'envoyer la pétition signée avant le lundi 4 juin à :
Laurent Belet 29 rue Pharaon 31000 Toulouse.

NOM PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

